

CATÉGORIES DE MEMBRE

Je désire adhérer au RQD pour l'année 2007-2008 à titre de :

Membre individuel professionnel

Est membre individuel professionnel de la corporation tout artiste professionnel de la danse de création ou de répertoire et toute personne physique souscrivant aux buts et activités de la corporation et se conformant aux normes établies par résolution du conseil d'administration.

Peut être admissible en qualité de membre individuel professionnel toute personne répondant aux critères suivants :

- avoir complété une formation de base ou une formation jugée équivalente
- posséder un minimum de deux années d'expérience dans un contexte professionnel
- déposer une demande d'adhésion en utilisant ce formulaire, accompagnée d'une version récente du curriculum vitae.

Cotisation annuelle : **55 \$**

Membre associé

Le conseil d'administration pourra en tout temps nommer comme membre associé toute personne qui correspond à ce statut. Les membres associés peuvent participer aux activités du RQD et assister aux assemblées des membres, mais ils n'ont pas de droit de vote et ne peuvent être élus au conseil d'administration.

(Exemples : étudiants, diplômés, aspirants professionnels, collaborateurs)

Cotisation annuelle : **35 \$**

	Avant 1 ^{er} septembre 2007	Après le 1 ^{er} septembre 2007
Membre associé	<input type="checkbox"/> 35 \$	<input type="checkbox"/> 50 \$
Membre associé en changement de statut	<input type="checkbox"/> 55 \$	<input type="checkbox"/> 70 \$
Membre individuel professionnel	<input type="checkbox"/> 55 \$	<input type="checkbox"/> 70 \$

MODE DE PAIEMENT Chèque Comptant Mandat-poste **TOTAL = _____ \$**

VOTRE DEMANDE EST-ELLE COMPLÈTE ?

- Formulaire d'adhésion dûment rempli
- Curriculum vitae détaillé et à jour
- Preuve de résidence permanente ou copie du permis de travail s'il y a lieu
- Cotisation jointe

Signature

Date

VEUILLEZ RETOURNER VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION AU

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
3680, rue Jeanne-Mance, bureau 440
Montréal (Québec) H2X 2K5

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec **Laurence Delaunoy** au (514) 849-4003, poste 221.

Dans ce document, la forme masculine est utilisée sans discrimination et désigne aussi bien les femmes que les hommes.